

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1501 rév. 18**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**Laboratoire d'Analyses Environnementales des Pays de Savoie - LAEPS**  
N° SIREN : 453067415

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU - MATRICES SOLIDES**  
*ENVIRONMENT / WATER QUALITY - SOLID MATRICES*

réalisées par / *performed by :*

**Laboratoire d'Analyses Environnementales des Pays de Savoie (LAEPS)**  
**53 rue du Busard des Roseaux - ZI des Bordets Est**  
**74130 BONNEVILLE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date :* **27/12/2024**

Date de fin de validité / *expiry date :* **31/12/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,  
*Pole manager - Chemistry Environment,*

DocuSigned by:  
*Stéphane BOIVIN*  
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1501 Rév 17.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1501 [Rév 17](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-1501 rév. 18

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**Laboratoire d'Analyses Environnementales des Pays de Savoie (LAEPS)**  
**53 rue du Busard des Roseaux - ZI des Bordets Est**  
**74130 BONNEVILLE**

Dans son unité :

- **LAEPS**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Unité technique : LAEPS

L'accréditation porte sur :

Des préleveurs délocalisés sont rattachés au laboratoire.

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique recherchée ou mesurée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux destinées à la consommation humaine	Échantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques Échantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520
Eaux de loisirs naturelles Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...)	Échantillonnages en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières et canaux)	Échantillonnages en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) Échantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe)	FD T 90-523-1
Eaux résiduaires	Échantillonnages en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Échantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) Échantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon à fréquence fixe) Échantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des variations de débit de l'écoulement dans : - les canaux découverts - les conduites fermées	FD T 90-523-2
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques Suivi environnemental	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP...) et Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	FD T 90-523-3

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique recherchée ou mesurée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques  Sites pollués ou potentiellement pollués	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement (exemples : piézomètre, forage, puits de dépollution, ...)	NF X 31-615 (prélèvements purge statique)
Eaux de tours aérorefrigérantes (IRDEFA)  Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique recherchée ou mesurée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	pH (mesure instantanée)	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Température (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	Méthode interne* : MB7/10
Eaux douces Eaux résiduaires	Oxygène dissous (mesure instantanée)	Méthode par luminescence (LDO)	Méthode interne* : MB7/7
Eaux douces	Turbidité	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Oxygène dissous (mesure instantanée)	Méthode par luminescence (LDO)	NF ISO 17289

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**\*Portée fixe** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques***(Analyses physico-chimiques des eaux - LAB GTA 05)*

Objet	Caractéristique recherchée ou mesurée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux douces Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces	Turbidité	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces	Dureté	Titrimétrie	NF T 90-003
Eaux douces	Alcalinité	Titrimétrie	NF EN ISO 9963-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Azote Kjeldahl	Titrimétrie	NF EN 25663
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN 1899-2
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO	Méthode avec sonde LDO ou autres sondes	NF EN ISO 5815-1
Eaux douces Eaux résiduaires	ST-DCO	Méthode à petite échelle en tube fermé	ISO 15705
Eaux douces Eaux résiduaires	Carbone organique total (COT)	Oxydation chimique et détection par IR	NF EN 1484
Eaux douces Eaux résiduaires	Fluorure	Potentiométrie	NF T 90-004
Eaux douces Eaux résiduaires	Ammonium	Titrimétrie	NF T 90-015-1
Eaux douces	Ammonium	Spectrophotométrie	NF T 90-015-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Nitrite	Spectrophotométrie	NF EN 26777
Eaux douces Eaux résiduaires	Orthophosphate, phosphore total	Spectrophotométrie	NF EN ISO 6878
Eaux douces	Silicates	Spectrophotométrie	NF T 90-007
Eaux douces Eaux résiduaires	Anions : Chlorure, nitrate, sulfate	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Phosphore total	Colorimétrie automatisée	Méthode interne *: MB7/13
Eaux douces Eaux résiduaires	Indice hydrocarbures C10-C40	<b>Préparation :</b> Extraction à l'hexane <b>Analyse :</b> GC-FID	NF EN ISO 9377-2

\***Portée fixe** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)*

Objet	Caractéristique recherchée ou mesurée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000 **
Eaux douces	Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (Coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces Eaux résiduaires	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces <sup>(1)</sup> Eaux de process <sup>(1)</sup>	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> .	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou après concentration par filtration puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Confirmation des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> après identification par agglutination au latex	NF T 90-431

(1) A l'exception des eaux non filtrables nécessitant une centrifugation

**Portée flexible FLEX1 :** le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**\*\*Portée fixe :** le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Hydrobiologie</b> (Analyses biologiques des milieux aquatiques / LAB GTA 41)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique recherchée ou mesurée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Cours d'eau	IBGN (Indice Biologique Global Normalisé)	Prélèvement, pré-traitement et conservation des échantillons en vue du tri et de la détermination taxonomique de macro-invertébrés et du calcul de l'indice IBGN	NF T90-350
Cours d'eau	IBGN (Indice Biologique Global Normalisé)	Tri, détermination de macro-invertébrés benthiques et calcul de l'indice IBGN	NF T90-350

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<b>#ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses des boues et des sédiments – ex-programme 156)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique recherchée ou mesurée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Boues	Pré-traitement de l'échantillon*	Homogénéisation (et quartage)	NF EN 16179
Boues	Matières sèches	Gravimétrie	NF EN 12880

\* Le pré-traitement de l'échantillon est obligatoirement suivi d'une analyse au sein du laboratoire.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **27/12/2024** Date de fin de validité : **31/12/2025**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1501 Rév. 17.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)